



Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / Recherches sur la chancellerie royale au temps de Philippe VI

Robert-Henri Bautier

Recherches sur la chancellerie royale au temps de Philippe VI

Article. Source : Bibliothèque de l'École des chartes

Robert-Henri Bautier. Recherches sur la chancellerie royale au temps de Philippe VI, Bibliothèque de l'École des chartes, 1964, n° 1, pp. 89-176 et 1965, n° 2, pp. 313-459..

Extrait de l'article

L'étude de la chancellerie royale au temps de Philippe VI présente un double intérêt. Elle s'insère d'abord au cœur de l'un des grands problèmes de l'histoire des institutions médiévales, celui de savoir comment la royauté et les organes administratifs ont réagi devant la fixation dans une capitale, à Paris, des rouages les plus importants du gouvernement — les plus « paperassiers » en tout cas — tandis que le roi et une large partie de la cour restaient itinérants selon la tradition qui remonte aux premiers temps du Moyen Age.

Elle permet aussi de comprendre comment s'est produite et accentuée une divergence définitive entre les institutions royales françaises et anglaises, le roi d'Angleterre développant, en marge des institutions officielles et traditionnelles, une « chancellerie du privé scel » et une « garde-robe » attachées à sa personne, tandis qu'après bien des hésitations, dont nous allons retracer l'histoire, le roi de France finira par faire fond sur sa grande chancellerie et sur sa Chambre des comptes. Des questions analogues se posent également à la même époque en Aragon et en Castille où prend également naissance une chancellerie secrète, un secrétariat du roi.

[Lire la suite \(Persée\)](#)

[Deuxième partie \(Persée\)](#)